

Fiche inscription

A REMPLIR EN MAJUSCULE SVP - Une fiche par personne

 Judo

 Taïso

Les informations personnelles:

 Adherent mineur :

 Adhérent majeur :

NOM (de la personne inscrite) : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ SEXE : _____

ADRESSE : _____

COMMUNE : _____ CODE POSTAL : _____

TELEPHONE FIXE et/ou PORTABLE : _____

Identifiant unique Pass'Sport (le cas échéant) : _____

Numéro de Licence FFJDA (si déjà été licencié) : _____

Couleur de ceinture (si déjà été licencié) : _____

Qui prévenir en cas d'urgence: _____ N° de téléphone: _____

Pour les mineurs :

NOM DU PERE (ou responsable légal): _____ NOM DE LA MERE : _____

⇒ Je m'engage à rendre le dossier d'inscription complet avec les pièces ci-dessous fournies avant de monter sur le tatami : (sans le dossier complet je ne pourrai pas accéder au tatami)

 • **Montrer un certificat médical papier ou validé sur passeport sportif ou Questionnaire sportif**

Questionnaire et attestation sportive ou certificat médical papier ou validé sur le passeport sportif

 • **Le montant de la licence 41€ (Si non fourni avec le dossier essai)**

Espèce, chèque à l'ordre du JC Val de l'Ognon, Chèques Vacances, Coupons Sports

Retiré en septembre 2023 ou dès la première montée sur le tatami si reprise après septembre

 • **Le montant de la cotisation annuelle (Selon réductions)**

Espèce, chèque à l'ordre du JC Val de l'Ognon, Chèques Vacances ou Coupons Sports.

- Si réglée en totalité, le chèque sera encaissé en septembre 2023 où dès la première montée sur le tatami si reprise après septembre.

- Si réglé en plusieurs fois (uniquement pour règlement par chèque): les 3 chèques devront être donnés au JCVO dès le premier cours de reprise. Le premier chèque sera encaissé directement à la reprise avec le chèque de licence puis les deux autres chèques seront encaissés le 5 des mois suivants.

 • **Intégrer le listing mail 2023/2024 (recevoir infos, compétitions, changements d'horaires, ...)**

Indiquez votre adresse mail :

 • **Pré-valider sa licence sur le site de la FFJDA :**

www.ffjudo.com } Se licencier à la FFJDA } Je n'ai jamais été licencié ou J'ai déjà été licencié (Si pas fait pour les séances d'essai)

Les affaires pour pratiquer :

Un **Judogi** ou Kimono blanc (Hors séance d'essai). Celui-ci peut s'acheter dans un magasin de Sport. Une **paire de claquettes**, une **gourde** ou bouteille d'eau, un paquet de mouchoirs ou petite serviette de toilette. Le tout dans un sac de sport.

Autorisation pour les majeurs et autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) : _____

et agissant en qualité de père *, mère *, tuteur *, de l'enfant inscrit au recto : (*) *rayez les mentions inutiles*

⇒ Déclare avoir pris connaissance des modalités de pratique des activités, des horaires, des lieux d'exercices (le professeur et les membres du bureau ne sont pas responsables du licencié en dehors des heures de cours).

⇒ Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club présent au Dojo, de l'extrait ci-dessous et **du protocole sanitaire lié au COVID-19 (le cas échéant)** et m'engage à le respecter et à le faire respecter à mon enfant.

⇒ Déclare que les informations mentionnées sur cette fiche sont exactes.

⇒ Pratique ou autorise mon enfant à pratiquer les différentes activités sportives proposées par le club.

⇒ Reconnais avoir été informé des risques normaux inhérents à la pratique des activités sportives, des obligations qu'elles comportent et déclare les accepter ou les accepter pour mon enfant.

⇒ Donne mon accord pour les déplacements/hébergements sportifs tels qu'ils sont proposés par le club.

⇒ Autorise le Judo Club à valider directement la licence sportive sur l'extranet fédéral.

⇒ Autorise les responsables du club, en cas d'urgence à se substituer à moi pour tous les actes nécessaires à ma sécurité ou à ma santé ou celle de mon enfant et à prendre toutes décisions que l'urgence médicale ou chirurgicale nécessiterait sur demande d'un médecin.

⇒ Autorise le Club à me photographier ou à photographier mon enfant dans le cadre d'un cours et à laisser paraître ces photos sur le site internet du club, la page Facebook du club, ou encore la presse.

⇒ Autorise le professeur et les membres du bureau à me donner ou à donner à mon enfant des soins : Arnica en granule, pommade, poche de froid, bombe de froid, pansements, coton dans le nez si saignement : OUI NON

⇒ J'ai ou mon enfant a un/des problème(s) de santé particulier(s) ou des allergies :

NON OUI Si oui merci de préciser :

Attention, les orientations religieuses ne sont pas à être connues par le professeur ou les membres du bureau. Le Judo est ouvert à tous et pour tous. Aucun signe de religion ne doit apparaître sur le tatami lors de la pratique sportive.

Extrait du règlement intérieur du Club. Celui-ci est consultable en entier au DOJO du club :

⇒ **Les adhérents ne pourront accéder au tatami sans un dossier complet** (signé par le responsable légal pour les mineurs).

⇒ Le règlement est dû dans sa totalité. Les judokas démissionnaires, ne pourront solliciter un quelconque remboursement de la part du club, sauf pour contre-indications médicales à l'exercice du judo dûment justifiées par un médecin.

⇒ Le **certificat médical** (apte à la pratique et sans contre-indication à la compétition pour les compétiteurs) pour la saison sportive en cours est obligatoire pour pratiquer l'activité dans le club. Il est noté sur le passeport sportif (pour les judokas nés en 2015 à vétérans). En l'absence de passeport sportif, un certificat médical papier ou l'attestation QS sport mineurs/majeurs doit être présenté au club.

⇒ La **licence** FFJDA est obligatoire pour pratiquer l'activité sportive. Si après la première séance d'entraînement, la licence reste impayée, les dirigeants du club se verront dans l'obligation de refuser à l'adhérent l'accès au tatami pour des raisons de responsabilité en cas d'accident. La licence doit être directement validée sur le site de la FFJDA par le licencié.

⇒ Les licenciés ont la possibilité de souscrire aux garanties complémentaires FFJDA et « Indemnités Journalières ». (Voir affichage général au DOJO) et sur le site internet de la FFJDA: <https://www.ffjudo.com/assurance>

⇒ **Pendant les vacances scolaires et les jours fériés et ponts**, les cours de Judo ne sont pas assurés. Sauf décision contraire des professeurs qui préviendront des jours exceptionnels d'ouverture.

⇒ Les adhérents, **non licenciés au club** mais qui s'entraînent au dojo plusieurs fois par mois s'acquittent d'une cotisation.

⇒ Le club décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors des heures de cours et **en dehors du DOJO**.

⇒ **Discipline** : Le non-respect du règlement intérieur expose l'adhérent à une sanction. Elle sera prononcée par les membres du bureau. En fonction de sa gravité, cette sanction peut aller du simple avertissement à l'exclusion définitive de l'adhérent du club sans remboursement de la cotisation.

⇒ **Les judokas compétiteurs** à partir de la catégorie « benjamin » doivent se présenter avec leur passeport en règle pour toutes les compétitions et les tournois. Dans le cas contraire, ils ne pourront y participer.

⇒ **Les informations du judo Club** (Changements d'horaires, cours spéciaux, stages,...) seront envoyées par mail. Par souci écologique, il n'y a pas de papiers individuels.

A

Signature :

Le

(du responsable légal pour les mineurs)